

Crédit CFC Foncier du Cameroun

DECISION N° 3614/2024/DG/DAG/SDPA/SMA DU 16 SEPT 2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°08/AONO/CFC/CIPM/2024 DU 30 JUILLET 2024 POUR LA FOURNITURE EN DEUX LOTS DES POLICES D'ASSURANCES EN VUE DE LA COUVERTURE DE Lot 1 « l'assurance automobile » lot 2 « l'assurance global dommage et global banque »

LE DIRECTEUR GENERAL DU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN

- Vu** la Constitution ;
Vu la Loi 2017/011 du 12/07/2017 portant statut général des entreprises publiques ;
Vu le Décret n°77/140 du 13 mai 1977 portant création et organisation du CFC, modifié et complété par le Décret n° 81/236 du 17 juin 1981 ;
Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu le Décret n° 2012/084 du 09 mars 2012 portant nomination de Monsieur **MISSI Jean-Paul M à N** au poste de Directeur Général du Crédit Foncier du Cameroun ;
Vu le Décret n° 2012/085 du 09 mars 2012 portant nomination de Monsieur **TJONOG Jean-Calvin** au poste de Directeur Général Adjoint du Crédit Foncier du Cameroun ;
Vu le Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
Vu l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°08/AONO/CFC/CIPM/2024 du 30 juillet 2024 pour la fourniture en deux lots des polices d'assurances en vue de la couverture de lot 1 « l'assurance automobile » lot 2 « l'assurance global dommage et global banque ».

DECIDE

Article 1^{er} : Le marché consécutif à l'Appel d'Offres National Ouvert N°08/AONO/CFC/CIPM/2024 du 30 juillet 2024 pour la fourniture en deux lots des polices d'assurances en vue de la couverture de lot 1 « l'assurance automobile » lot 2 « l'assurance global dommage et global banque » est attribué aux entreprises ci-après :

Lot	Adjudicataire	Montant TTC en FCFA	Délai d'exécution
1 (assurance automobile)	ATLANTIQUE ASSURANCES Tel : 697 02 78 69	Soixante-trois millions (63 000 000)	Vingt-quatre (24) mois
2 (Assurance global dommage et global banque)	ZENITHE INSURANCE Tel : 698 00 50 48	Trente-sept millions huit cent vingt-sept mille cinquante-deux (37 827 052)	Vingt-quatre (24) mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

Ampliations :

- MINMAP
- CA CFC
- ARMP (JDM)
- Président CIPM
- Chrono
- Affichage
- Intéressés.

